



Payment Voucher

Office:	HTI10	Haiti
Voucher Number:	00112121	Date: 18/4/2018
Type:	Regular	
Invoice Reference:	3EME TRANCHE ACCORD AVEC EBA	Date: 18/4/2018
PO Reference:		Date:

Vendor ID:	0000009183
Name:	APASMO
Address:	RUE DU CENTRE SAVANETTE MONT ORGANISE

Payment Details

Action	Status	Payment ID	Method	Bank	Country	LC Amount	Cur	USD Amount
Schedule	Paid	2521006629	FGT	CITIBANK N.A. HAITI	HTI	1,887,840.00	HTG	29,289.95

Distribution Lines

Description: 3EME TRANCHE ACCORD AVEC EBA

Project	Activity	Impl Agency	Fund	Donor	Dept	Op Unit	Account	LC Amount	Cur	Rate	USD Amount
00090545	ACTIVITY1	001981	62160	10003	50805	HTI	72605	1,887,840.00	HTG	64.45	29,289.95

Received By _____

Signature _____

Date _____



Demande de Paiement Direct

Bureau - Projets DIM - Projets NIM - Lignes PNUD Centre d'accord



Du :	PROJET ADAPTATION BASEE SUR LES ECOSYSTEMES	Au:	Bureau du PNUD
Chef de Projet :	Gerald Neuvieme <i>NG</i>	Directeur adjoint P/O	Martine Therer <i>M. Therer</i>
Signature et date	<i>4/18/18</i>	Signature et date	<i>18-4-2018</i>
		Chef d'unité	
		Signature et date	

Objet: Demande de Paiement Direct

Conformément aux activités du Plan de Travail Annuel, nous demandons que le PNUD effectue le paiement suivant :

Numéro du projet :	00090545			
Titre du projet :	PROJET ADAPTATION BASEE SUR LES ECOSYSTEMES			
Montant total :	1,887,840.00	Monnaie:	<input checked="" type="checkbox"/> Gourdes	<input type="checkbox"/> USDollars
			<input type="checkbox"/> Autres	
Motif du paiement :	Dernier decaissement dans le cadre de l'accord en micro capital _Post Irma			
Nom du fournisseur(vendor) :	OPASMO			
No du fournisseur (vendor) :	0000009183	No du contrat :		
No de la facture :		No du bon de commande (PO)		
No du voucher	00112121	No du reçu (receipt)		
Mode de paiement	<input type="checkbox"/> Chèque	<input checked="" type="checkbox"/> Transfert bancaire local	<input type="checkbox"/> Transfert bancaire Intl (EFT)	

Distribution des coûts

GL Unit	Oper. Unit	Dept	Fund	Impl. Agent	Donor	BU	Project	Activity	Account	Amount
UNDP1	HTI	50805	62160	001981	10003	HTI10	00090545	1	72605	1,887,840.00

Certification des responsables de la préparation et de l'approbation de la requête

- Ce paiement n'a pas déjà été effectué;
- Ce paiement est conforme au Plan annuel de travail;
- Ce paiement est couvert par des fonds disponibles au budget du projet;
- Ce paiement concerne des biens et services fournis à la satisfaction de « requesting agency »;
- Les documents justificatifs nécessaires sont annexés à ce formulaire et disponibles pour l'audit.

Aucune rature ne sera acceptée



Organisation Paysanne Agricole Savanette Mont-Organisé

(OPAS/MO)

Adresse : 1^{ère} section, Savanette, Mont-Organisé, Nord-Est, Haïti

Tél : (509) 3683-9492/3373-5999

Mont Organisé, le 12 Avril 2018

Madame Yvonne HELLE
Directrice de Pays PNUD-Haïti
En ses bureaux
Ref : PID90545

Objet : Soumission du rapport intermédiaire et demande de décaissement de la troisième tranche

Madame la Directrice de Pays,

Le comité exécutif de l'Organisation Paysanne Agricole Savanette Mont-Organisé (OPAS/MO) vous salue et profite de l'occasion pour soumettre à votre bienveillante attention les rapports narratif et financier intermédiaires du Micro-projet « *Aménagement du sous bassin versant Boinago au niveau de DUMA, une localité de la deuxième section Bois Poux de la commune de Mont-Organisé.* » référencé au numéro de contrat **2017-016-4** dans le cadre du projet **Adaptation Basée sur les Écosystèmes (ABE)**.

Comme stipulé à l'article 3.1 de l'accord de subvention, l'OPAS/MO en profite pour solliciter le décaissement de la dernière tranche soit *Un Million Huit Cent Quatre-vingt Sept Mille Huit Cent Quarante gourdes et 00/100 (1,887,840.00 HTG)*, en vue de poursuivre et finaliser les activités de terrain dudit Micro-projet.

Espérant qu'une suite favorable sera accordée à cette requête, Recevez Madame la Directrice de Pays, les remerciements anticipés de la population de Mont Organisé.


Belony MESIDOR
Président



ACCORD DE SUBVENTION EN MICRO-CAPITAL ENTRE LE PNUD ET L'ORGANISATION PAYSANNE AGRICOLE SAVANETTE MONT-ORGANISE POUR L'OCTROI DE SUBVENTIONS

A. ACCORD DE SUBVENTION EN MICRO-CAPITAL

Accord de subvention en micro-capital (ci-après, « l'accord ») conclu entre le PNUD et l'institution bénéficiaire Organisation Paysanne Agricole Savanette Mont-Organisé (OPAS/MO)

CONSIDERANT que le Programme des Nations unies pour le développement (le PNUD) est le Partenaire de réalisation et est chargé de la gestion du projet défini dans le descriptif de projet (PID) 01/100 et l'Amélioration de la résilience des écosystèmes et des communautés vulnérables au Changement Climatique et aux menaces anthropogéniques à travers l'application d'une approche de la montagne à la mer de la conservation de la biodiversité et la gestion des bassins versants (ABE) (ci-après, « le Projet »), révisé à la demande du gouvernement d'Haïti;

CONSIDERANT que le PNUD souhaite fournir un financement à l'OPAS/MO dans le contexte d'un Projet et selon les conditions ci-après définies, et

CONSIDERANT que l'OPAS/MO est prête et disposée à accepter un tel financement du PNUD par l'intermédiaire de l'administration du PNUD pour les activités susmentionnées et selon lesdites conditions.

EN CONSÉQUENCE, les parties aux présentes ont convenu de ce qui suit :

I. Responsabilités de l'INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE

1.1 L'OPAS/MO s'engage à : 1) entreprendre les activités décrites dans son Plan de travail son Budget (ci-joint), et ses mises à jour relatives au versement ultérieur des fonds par tranches ; 2) fournir des rapports trimestriels au Comité directeur ; et 3) fournir des Comptes de Rebutat et Bilan annuels audits. Lorsqu'un projet comprendra la fourniture d'une assistance par un prestataire technique à l'OPAS/MO, il appartiendra à ce dernier de vérifier l'exactitude de ces rapports/comptes. Les fonds mis à disposition en vertu du présent Accord devront être utilisés à des fins liées à l'obtention des résultats définis dans ses objectifs de performance annuels (Section C).

1.2 L'OPAS/MO s'engage à atteindre les objectifs de performance indiqués dans la Section C. Si l'OPAS/MO s'abstient de s'acquitter de ses responsabilités telles qu'elles sont définies à l'article 1.1 ou (optionnel) d'atteindre au moins 70 % de l'un des objectifs de performance fixés au titre d'une quelconque année, le Comité directeur sera autorisé à suspendre le versement de toute aide micro-subvention. Une telle suspension demeurera en vigueur jusqu'à ce que l'OPAS/MO atteigne ledit objectif. Lorsqu'un projet comprendra la fourniture d'une assistance technique par un prestataire, celui-ci pourra, s'il le souhaite, continuer à fournir une telle assistance à l'OPAS/MO au cours de la période de suspension.

1.3 L'OPAS/MO s'engage à informer le Comité directeur de tout problème auquel elle pourra être confrontée dans le cadre de la réalisation des objectifs convenus.

II. Durées

2.1 Le présent Accord entrera en vigueur le 20 novembre 2017 et expirera le 19 mai 2018, couvrant ainsi la durée prévue du projet. Il sera possible de le reconduire, le cas échéant, par échange de lettres, faisant mention de la nouvelle date d'expiration.

III. Paiements

3.1 Le PNUD devra verser des fonds à l'OPAS/MO dans la limite de Quatre Millions Neuf Cent Cinquante Neuf Mille Deux Cent quatre-vingt et 00/100 (4.959.200,00 HTG) selon le calendrier du budget de projet indiqué ci-dessous.

Les versements seront effectués sous réserve de l'obtention par l'OPAS/MO des résultats spécifiés dans les Objectifs de Performance (Section C)

Un Million Neuf Cent Quatre-vingt Trois Mille Six Cent Quatre-vingt gourdes et 00/100 (1.983.600,00 HTG) soit 40% à la signature du présent Accord.

Un Million Neuf Cent Quatre-vingt Trois Mille Six Cent Quatre-vingt gourdes et 00/100 (1.983.600,00 HTG) soit 40% à la remise et à la satisfaction du rapport narratif et financier de la première tranche versée.

Le Cent Quatre-vingt Neuf Mille Six Cent Quarante Mille gourdes et 00/100 (991.640,00 HTG) soit 20% à la remise et à la satisfaction du rapport narratif et financier de la deuxième tranche versée

Les nouvelles demandes de décaissement seront formulées lorsque l'institution bénéficiaire aura dépensé 80 % du montant antérieurement versé

A la fin du projet, l'institution bénéficiaire soumettra le rapport final narratif et financier sur la totalité du montant de l'accord.

3.2 Tous les versements devront être effectués sur le compte bancaire de l'OPAS/MO dont les références sont les suivantes :

NOM DE LA BANQUE : Banque Nationale de Crédit
 SWIFT : BNCHHTTP
 NOM DU COMPTE : Organisation Paysanne Agricole Savanette Mont-Organisé (OPAS/MO)
 NUMÉRO DU COMPTE : 186-229
 ADRESSE DE LA BANQUE : Rue Espagnol, Ouanamintha, Haïti

3.3 Le montant des fonds versés ne pourra faire l'objet d'aucun ajustement, ni d'aucune révision du fait des fluctuations des prix, des cours des devises ou des coûts réels engagés par l'OPAS/MO pour les besoins des activités prévues par le présent Accord.

IV. Rapports, Informations et Rapports

4.1 L'OPAS/MO devra tenir des registres clairs, précis et complets des fonds reçus dans le cadre du présent Accord.

4.2 L'OPAS/MO devra fournir, compléter et mettre à jour tout document ou information, oral ou écrit, dont le PNUD pourra légitimement faire la demande relativement aux fonds reçus par l'OPAS/MO.

4.3 Sous réserve pour le PNUD de l'achèvement des activités du projet, l'OPAS/MO devra fournir au Partenaire de réalisation et au PNUD un rapport final relatif à l'ensemble des dépenses réalisées à l'aide desdits fonds (y compris les salaires, les déplacements et les fournitures) et indiquant le degré de réalisation des résultats à atteindre, en utilisant le format de reporting défini à l'Annexe I.

4.5 Toute correspondance ultérieure concernant la mise en application du présent Accord devra être adressée :

Pour le PNUD :

Madame Yvonne HELLE
 Directrice Principale du PNUD - Haïti
 Bureau du PNUD
 #14, Rue Rimboult, Bourdon, Code Postal : HT6111.
 Port-au-Prince HT6111 - Haïti (P.R.)

Pour l'OPAS/MO :

Belony Misidor
 Coordonnateur OPAS/MO
 Rue du centre, 1^{er} section, Savanette,
 Mont-Organisé, Haïti

Annexes

A. ACCORD DE SUBVENTION EN MICRO-CAPITAL

II. Durée

2.1 Le présent Accord entrera en vigueur le 20 novembre 2017 et expirera le 19 juin 2018, couvrant ainsi la durée prévue du projet. Il sera possible de le reconduire, le cas échéant, par échange de lettres, faisant mention de la nouvelle date d'expiration.

III. Paiements

3.1 Le PNUD devra verser des fonds à l'OPAS/MO dans la limite de Six Millions Sept Cent Cinquante et Un Mille Deux Cents gourdes et 00/100 (6.751.200.00 HTG) selon le calendrier du budget de projet indiqué ci-dessous.

Les versements seront effectués sous réserve de l'obtention par l'OPAS/MO des résultats spécifiés dans les Objectifs de Performance [Section C].

Un Million Neuf Cent Quatre-vingt Trois Mille Six Cent Quatre-vingt gourdes et 00/100 (1.983.680.00 HTG) à la signature du présent Accord.

Deux Millions Huit Cent Soixante Dix Neuf Mille Six Cent Quatre-vingt gourdes et 00/100 (2.879.680.00 HTG) à la remise et à la satisfaction du rapport narratif et financier de la première tranche versée

Un Million Huit Cent Quatre-vingt Sept Mille Huit Cent Quarante gourdes et 00/100 (1.887.840.00 HTG) à la remise et à la satisfaction du rapport narratif et financier de la deuxième tranche versée ✓

Les nouvelles demandes de décaissement seront formulées lorsque l'institution bénéficiaire aura dépensé 80 % du montant antérieurement versé.

BM/ta

B. BUDGET

À PRÉPARER PAR L'INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE. LE PRÉSENT BUDGET SERA SOUMIS À L'APPROBATION DU COMITÉ DIRECTEUR

BUDGET DU PROJET DE L'INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE

Numéro du Projet : **PID81100**

Date : _____

Titre du Projet : *Aménagement du sous bassin versant Boinago au niveau DUMA, une localité de la deuxième section Bois Poux de la commune de Mont-Organisé.*

Nom de l'institution bénéficiaire : Organisation Paysanne Agricole Savanette Mont-Organisé(OPAS/MO)

Montant initial des fonds prévus par l'Accord : 4,959,200.00 HTG

Montant additionnel 1,792,000.00 HTG

Montant total de l'accord : 6,751,200.00 HTG

Date de l'Accord : _____

BUDGET DU PROJET (6,751,200.00 HTG)

PÉRIODE ALLANT DU 20 novembre 2017 AU 19 juin 2018

Rubrique générale de dépense	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	TOTAL
Personnel	269,600.00	269,600.00	134,800.00	674,000.00
Equipements de chantier et de protection	128,080.00	128,080.00	64,040.00	320,200.00
Activités de réhabilitation	1,548,000.00	1,548,000.00	774,000.00	3,870,000.00
Administration et communication	38,000.00	38,000.00	19,000.00	95,000.00
Montant additionnel		896,000.00	896,000.00	
TOTAL	1,983,680.00	2,879,680.00	1,887,840.00	6,751,200.00

* Veuillez noter que toutes les lignes budgétaires concernent uniquement les coûts liés aux activités du projet.

** Ces rubriques budgétaires et le nombre de tranches ne constituent que des suggestions. Le Bénéficiaire peut en choisir d'autres qui reflètent mieux ses postes de dépenses et ses besoins.

BM

C. Objectifs de performance de l'institution bénéficiaire

NOM DE L'INSTITUTION BENEFICIAIRE : Organisation Paysanne Agricole Savanette Mont-Organisé(OPAS/MO)

OBJECTIFS DE PERFORMANCE	SITUATION DE DÉPART	MOIS 1			MOIS 2			MOIS 3		
		Performance projetée	Performance réelle	Performance projetée	Performance réelle	Performance projetée	Performance réelle	Performance projetée	Performance réelle	
Formation et sensibilisation de 273 membres OCB sur les problèmes environnementaux	0	109 membres d'OCB sensibilisés soit 40% de la cible	273 membres d'OCB sensibilisés soit 100% de la cible	60% des personnes ciblées pour la formation et sensibilisation soit 164 membres d'OCB						
Formation de 273 agriculteurs sur les travaux de conservation des sols	0	54 agriculteurs formés sur les techniques de conservation des sols (20% de la cible)	90 agriculteurs formés sur les techniques de conservation des sols (34% de la cible)	42% de la quantité visée soit 114 agriculteurs formés sur la conservation des sols			105 agriculteurs formés sur les techniques de conservation des sols (38% de la cible)			
Erection de 150 m ³ de seuils en pierre sèche	0	40 m ³ de murs secs érigés dans les ravines ciblées soit 27% de la cible	61,73 m ³ de murs secs érigés dans les ravines ciblées soit 42 % de la cible	67% soit 100 m ³ de murs secs érigés			10 m ³ de murs secs érigés dans les ravines ciblées soit 6% de la cible			
Mise en place de 10,000 ml de rampes vivantes au niveau des versants	0	2,000 ml de rampes vivantes établies au niveau des versants ciblés soit 20% de la cible	0	60% de la cible soit 6,000 ml de rampes vivantes au niveau des versants ciblés pour le 2 ^e mois			2,000 ml de rampes vivantes établies sur les versants soit 20% de la cible			
Plantation de 12 000 plantules fruitières et forestières	0	1,800 plantules mises en terre, soit 15% de la quantité visée	0	7,200 plantules mises en terre, soit 60 % de la quantité visée			3,000 plantules mises en terre, soit 25 % de la quantité visée			
Création de 227 emplois temporaires		227 emplois temporaires créés dans la communauté	476 emplois temporaires créés à partir d'une stratégie de roulement	227 emplois temporaires créés dans la communauté			227 emplois temporaires créés dans la communauté			

BOS LA

ACCROÎTRE LA SÉCURITÉ HUMAINE FACE AUX RISQUES DE CATASTROPHE EN HAÏTI



Contexte

Haïti est l'un des pays les plus vulnérables du monde face aux aléas naturels. Durant les 50 dernières années, les désastres ont coûté la vie à plus de 240 000 personnes et affecté plus de 9 millions d'autres. Le système national de gestion des risques et des désastres (SNGRD), créé en 2001, a pour vocation d'orienter et de coordonner les interventions en matière de réduction des risques tant au niveau des institutions qu'au niveau des partenaires techniques et financiers impliqués dans la réduction.

L'approche « sécurité humaine » tient compte de l'interrelation qui existe entre les aléas naturels, la vulnérabilité environnementale, sociale et économique. Elle vise à protéger le noyau vital de toutes les vies humaines. Cette protection passe par les organismes étatiques, internationaux et de la société civile qui œuvrent dans des domaines spécifiques comme la gestion des risques de désastres. Les interventions de ces acteurs doivent être faites avec les communautés en les impliquant dès le début et jusqu'à la fin. En dehors des acteurs, la « sécurité humaine » tend vers l'autonomie des communautés qui peuvent à terme identifier leurs insécurités et agir en conséquence pour mitiger les impacts néfastes.

Ce projet a pour ambition de valoriser l'approche inclusive de la « sécurité humaine » afin que les interventions liées à la gestion du risque intègrent également la dimension globale des vulnérabilités, ceci aussi bien au niveau national (politique et stratégie gouvernementale), que local (stratégie établie au niveau départemental et communal) et communautaire.



Domaine d'interventions
Gestion des risques et
désastres



Budget
4,112,230.79 US



Duration du projet
Avril 2016 - Mars 2019



Partenaires
• MICT DFC, MPCE,
MCDP, MENP



Bailleurs de fonds
Fonds des Nations Unies
pour la sécurité humaine
(UNTFHS)



Localisation
Nord, Nord-Est et Nord-Ouest



Objectifs

- Renforcer la capacité des communautés vulnérables dans le Nord d'Haïti
- Renforcer les mécanismes nationaux de réduction de risques de désastres dans la mitigation et la réponse aux insécurités humaines



Resultats escomptés du projet

- Le gouvernement haïtien, le système des Nations Unies en Haïti et leurs partenaires intègrent l'approche de la sécurité humaine dans leurs stratégies de réduction des risques de désastres ;
- Les femmes, les jeunes et les personnes handicapées ont les outils et les ressources nécessaires pour identifier leurs insécurités liées aux désastres et développer des mécanismes efficaces pour les adresser ;
- Le secteur éducatif développe une « culture » de résilience face aux risques de désastre.

3 axes directeurs :

1. Intégration de l'approche de sécurité humaine

- Identification et évaluation des insécurités humaines liées aux catastrophes dans le contexte haïtien ;
- Intégration de l'approche « sécurité humaine » dans la planification stratégique du développement ;
- Sensibilisation des partenaires nationaux concernant dans la réduction des risques de désastres, sur les bénéfices de l'approche « sécurité humaine »

Contacts

Directrice Adjointe Programme

Martine Thérér
martine.therer@undo.org

Coordonnateur de projet PNUD

Hervens Hitler SILME
hervens.hitler.silme@undp.org



Programme des Nations Unies pour le développement
11, rue de la Liberté, Port-au-Prince

www.undp.org

info@undp.org



REF : 18/017-4

Le 8 février 2018

Monsieur le Coordonnateur,

Par la présente, j'ai le plaisir de vous confirmer que le PNUD, dans le cadre de son projet « Accroître la sécurité humaine dans la gestion des risques de catastrophe en Haïti » se propose d'allouer des fonds additionnels à hauteur de 1,792,000.00 HTG à votre organisation afin d'augmenter la résilience des communautés ciblées par vos interventions.

Ce financement servira, comme discuté au préalable, à augmenter le nombre de kilomètres de ravines à traiter et à former les membres de votre organisation. En effet, le renforcement des capacités des organisations de la société civile constitue une priorité du projet de renforcement de la sécurité humaine partagée par votre organisation.

Afin de formaliser cette entente, nous devons amender l'accord signé le 13 novembre 2017. À l'exception de l'article III et des sections B et C de l'accord qui seront modifiés, les autres termes et conditions demeurent inchangés et restent en vigueur.

Si cette proposition rencontre votre agrément, je vous saurais gré de bien vouloir signer deux copies de la présente et de les retourner dans les meilleurs délais.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Coordonnateur, les assurances de ma haute considération.

Pa La Directrice de pays,

Yvonne Helle



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Y. Helle', written over the printed name.

Pj : Fiche du projet sécurité humaine
Budget supplémentaire et fiche des interventions additionnelles
Articles II et III de l'accord de subvention en micro capital

Lu et Approuvé :

Belony MESIDOR
Coordonnateur
Organisation Paysanne Agricole Savanette Mont-Organisé (OPAS/MO)
1 ère section, Savanette, Mont-Organisé, Nord-Est, Haïti.



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Belony Mesidor', written over a circular blue stamp. The stamp contains the text 'COMMISSION NATIONALE POUR LA DÉFENSE DES DROITS HUMAINS' around the perimeter and 'OPAS/MO' in the center.

Micros projets post Irma dans le Nord-est
Budget previsionnel-Avenant de contrat

Soumis par: Organisation Paysanne Agricole Savanette Mont-Organisé(OPAS/MO)

Date: 16 Janvier 2018

Titre du projet :Aménagement du sous bassin versant Boïnago au niveau DUMA, une localité de la deuxième section Bois Poux de la commune de Mont-Organisé.

Lignes budgétaires	Unité	Durée	Quantité	Coût unitaire (en gourdes)	Coût total (en gourdes)
1. Ressources humaines					
1.1. Coordonnateur	Pers-mois	1	1	45,000.00	45,000.00
1.2. Agro Aménagiste	Pers-mois	1	1	40,000.00	40,000.00
1.3. Gestionnaire/Comptable	Pers-mois	1	1	10,000.00	10,000.00
1.4. Techniciens	Pers-mois	1	3	10,500.00	31,500.00
1.5. Mobilisateurs sociaux	Pers-mois	1	2	11,000.00	22,000.00
Sous-total Ressources humaines					148,500.00
2. Sensibilisation et formation					
2.1.Frais de restauration des participants	Pers-jour		240	400.00	96,000.00
2.2.Logistique(materiel,salle,production)	ff	ff	ff	24,000.00	24,000.00
2.3.Frais consultant formateur	Pers-jour	3	1	24,000.00	72,000.00
Sous-total Sensibilisation et formation					192,000.00
3. Activités de réhabilitation					
3.1. Haute Intensité de Main d'oeuvre (HIMO)	Pers-jour	16	238	300.00	1,142,400.00
3.2. Ouvriers spécialisés	Pers-jour	16	16	400.00	102,400.00
3.3. Contrôleurs	Pers-jour	16	2	900.00	28,800.00
3.4. Chefs d'équipe	Pers-jour	16	17	400.00	108,800.00
3.5. Animateurs	Pers-jour	16	2	1,000.00	32,000.00
3.6 Achat de boutures(Cayeux ananas,Canne à Sucre)	ff	ff	ff		28,100.00
Sous-total Activités de réhabilitation					1,442,500.00
4. Administration et communication					
4.1.Carte de recharge	ff		ff	ff	2,000.00
4.2.Fourniture de bureau	ff		ff	ff	3,000.00
4.3.Impression et Photocopie	ff		ff	ff	2,000.00
4.4. Déplacements locaux	ff		ff	ff	2,000.00
Sous-total Administration et communication					9,000.00
5. Total des coûts éligibles de l'action					1,792,000.00

BM H



Aménagement du sous bassin versant Boinago au niveau de **DUMA**, une localité de la deuxième section Bois Poux de la commune de Mont-Organisé.

RAPPORT D'AVANCEMENT No : 2

Janvier-Mars 2018





Organisation Paysanne Agricole Savanette Mont-Organisé

(OPAS/MO)

Adresse : 1^{ère} section, Savanette, Mont-Organisé, Nord-Est, Haïti

Tél : (509) 3683-9492/3373-5999

Mont Organisé, le 12 Avril 2018

Madame Yvonne **HELLE**
Directrice de Pays PNUD-Haïti
En ses bureaux
Ref : PID90545

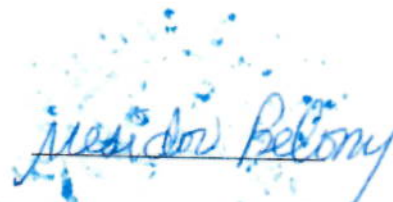
Objet : Soumission du rapport intermédiaire et demande de décaissement de la troisième tranche

Madame la Directrice de Pays,

Le comité exécutif de l'Organisation Paysanne Agricole Savanette Mont-Organisé (OPAS/MO) vous salue et profite de l'occasion pour soumettre à votre bienveillante attention les rapports narratif et financier intermédiaires du Micro-projet « *Aménagement du sous bassin versant Boinago au niveau de DUMA, une localité de la deuxième section Bois Poux de la commune de Mont-Organisé.* » référencé au numéro de contrat **2017-016-4** dans le cadre du projet **Adaptation Basée sur les Écosystèmes (ABE)**.

Comme stipulé à l'article 3.1 de l'accord de subvention, l'OPAS/MO en profite pour solliciter le décaissement de la dernière tranche soit *Un Million Huit Cent Quatre-vingt Sept Mille Huit Cent Quarante gourdes et 00/100 (1,887,840.00 HTG)*, en vue de poursuivre et finaliser les activités de terrain dudit Micro-projet.

Espérant qu'une suite favorable sera accordée à cette requête, Recevez Madame la Directrice de Pays, les remerciements anticipés de la population de Mont Organisé.


Belony **MESIDOR**
Président



Aménagement du sous bassin versant Boinago au niveau de **DUMA**, une localité de la deuxième section Bois Poux de la commune de Mont-Organisé.

RAPPORT D'AVANCEMENT No : 2

Janvier-Mars 2018



Numéro du Projet:	
Titre du Projet:	Aménagement du sous bassin versant Boinago au niveau de DUMA , une localité de la deuxième section Bois Poux de la commune de Mont-Organisé.
Nom de l'Organisation Bénéficiaire de la Subvention:	Organisation Paysanne Agricole Savanette Mont-Organisé (OPAS/MO)
Personne-contact au sein de l'Organisation Bénéficiaire:	Belony Mésidor, 3373 5999 e-mail belony@yahoo.fr
Coût total du Projet (en Gourdes) :	Six Million Neuf Sept Cent Cinquante et Un Mille Deux Cent Gourdes et 00/100 (6, 751,200.00 HTG)
Montant de la subvention du PMF (en USD) :	USD 103,864.61(1 dollar pour 65 gourdes)
Durée du projet (en mois) :	5 mois
Date de commencement du Projet :	20 Novembre 2017
Rapport n° :	2

Les rapports d'avancement doivent présenter 2 parties :

Rapport Narratif – Le partenaire rapport les propres réalisés dans la mise en œuvre des activités, les problèmes/difficultés rencontrés et sur la nécessité de changer la durée ou les activités du projet.

Rapport Financier – Spécifier comment les fonds ont été dépensés. Ce rapport prend la forme de 2 tableaux: *Tableau 1. Dépenses détaillées* and *Tableau 2. Dépenses cumulées*. Il inclut aussi votre requête d'apporter des changements dans le budget.

PART I. Rapport Narratif

A. Contexte et Objectifs du projet

Le projet d'aménagement du sous bassin versant Boinago s'inscrit dans le cadre des réponses à apporter aux populations victimes des dégâts causés par le passage de l'ouragan Irma à travers le projet ABE du PNUD visant l'amélioration de la résilience des écosystèmes et des communautés vulnérables au Changement Climatique et aux menaces anthropogéniques à travers l'application d'une approche de la montagne à la mer. Les différentes activités du projet faciliteront en quelque sorte une certaine amélioration des écosystèmes terrestres qui auront probablement des impacts positifs sur les écosystèmes côtiers et marins au niveau des Parcs Naturels des Trois Baies (PN3B) qui est l'une des zones d'intervention du projet EBA. Le projet a pour objectif global d'aménager les sous bassins versants du Boinago alimentant la rivière Massacre l'un des affluents importants de la rivière massacre. En fonction de l'accord signé entre l'OPASMO et le PNUD, un deuxième versement a été fourni pour la poursuite des activités. C'est en ce sens, qu'un deuxième rapport sur l'état d'avancement des activités est élaboré.

B. Résumé de l'état d'avancement du projet

Pour la période allant du mois de janvier à mars 2018, les différentes activités réalisées se résument ainsi :

- Sensibilisation et formation de 284 personnes
- Création de 476 emplois
- Construction de 86,5 m³ de seuils en pierres sèches
- Réalisation de 475 canaux de contour
- Réalisation de 9500 ml de rampes vivantes
- Plantation de 9775 plantules fruitières et forestières

- Traitement de 293 ml de ravine
- Aménagement de 360 ha de versant

C. Activités programmées et menées à terme pendant la période sur laquelle porte le compte-rendu et résultats obtenus

Parmi les activités programmées, celles-ci-dessous ont été menées à termes par le projet :

1. Sensibilisation et formation

- Deux Cent Quatre-vingt Quatre (284) personnes sensibilisées sur les enjeux environnementaux et formées sur le leadership et les techniques de conservations de sol.
- Cinquante (50) personnes sensibilisées et formées sur l'Adaptation Basée sur les Ecosystèmes (ABE)
- Dix (10) personnes sont formées sur la résilience communautaire

4. Création d'emplois

Quatre Cent Soixante Seize (476) emplois créés à partir d'une stratégie de roulement de 268 ouvriers HIMO par quinzaine.

5. Construction de seuils et de murs secs

Un volume de 22.5 m³ de seuils en pierres sèches érigés, dans le but de traiter les ravines. Ces structures permettront à la ravine de récupérer sa forme initiale.

6. Réalisation des canaux de contour

Quatre Cent Soixante Quinze (475) canaux de contour réalisés, dans le but de faciliter l'infiltration de l'eau au niveau des versants traités

7. Réalisation des Rampes vivantes

Neuf mille Cinq Cent (9500) ml de rampes vivantes réalisées

8. Plantation

Neuf Mille Sept Cent Soixante Quinze (9775) plantules fruitières et forestières plantées

D. Activités programmées mais non menées à terme pendant la période sur laquelle porte le compte-rendu et justification du retard

1. Plantation de 10000 plantules

Il reste en total 225 plantules à mettre en terre par rapport à celle programmée. Le retard est dû principalement à l'accès difficile et à la distance parcourue par rapport aux différents sites de plantation.

2. Réalisation des rampes vivantes 10000 ml de rampes vivantes

La quantité restante est de 500 ml. Le retard dépend de la plantation car l'établissement des rampes vivantes est fonction de la mise en terre des plantules dans les canaux de contour.

E. Activités programmées et devant être menées à terme pendant la période sur laquelle portera le prochain compte-rendu

Pour la prochaine période le projet entend réaliser les activités suivantes :

1. Sensibilisation et Formation de 284 personnes
2. Erection 86,77 m³ de seuils en pierre sèche
3. Mise en place 2500 ml des rampes vivantes au niveau des versants
4. Réalisation 25 canaux de contour
5. Plantation de 225 plantules fruitières et forestières

F. Expériences, enseignements appris et difficultés rencontrées pendant la période sur laquelle porte le compte-rendu

Expériences :

Le projet continue encore la mobilisation d'un grand nombre de parties prenantes. Les prestataires de services, ont constitué des relais efficaces avec les populations locales. Cette expérience devrait être davantage valorisée et ses acquis diffusés. La réussite du projet tient également à l'expérience et le savoir-faire du coordonnateur du projet qui a su mobiliser l'équipe technique et bénéficiaires, les impliquer dans la mise en œuvre et les motiver pour y contribuer de manière effective.

Enseignements:

- Une appropriation des travaux réalisés et ceci dans des situations très difficiles
- Une méthodologie d'approche vraiment louable en se servant des leaders locaux

comme CASEC, ASEC, la Mairie dans le processus de ciblage des bénéficiaires et dans la mise en œuvre des différentes activités.

- La création d'emploi de proximité, là où les besoins se font les plus sentir

Difficultés : Trois (3) contraintes ont été identifiées. Il s'agit :

- ✓ Accès très difficile pour transporter les plantules malgré l'appui de quelques bénéficiaires du projet ;
- ✓ Le manque de ponctualité vue la distance et l'inaccessibilité des routes menant dans la zone intervention du projet. Environ six (6) heures de temps de marche (aller et retour) diminuant ainsi la force de travail des équipes en général ;
- ✓ Incapacité pour satisfaire la demande d'embauchage de la population

G. Documents justificatifs : le Bénéficiaire doit joindre des documents justificatifs supplémentaires et/ou des photos

1. Liste de présence
2. Liste d'embauche
3. Rapport financier
4. Prises de vue des activités

H. Objectif de performance

OBJECTIFS DE PERFORMANCE	SITUATION DE DÉPART	MOIS 1		MOIS 2		MOIS 3		MOIS 4		Mois 5	
		Performance projetée	Performance réelle	Performance projetée	Performance réelle	Performance projetée	Performance réelle	Performance projetée	Performance réelle	Performance projetée	Performance réelle
Formation et sensibilisation de 273 membres OCB sur les problèmes environnementaux	0	109 membres d'OCB sensibilisés soit 40% de la cible	273 membres d'OCB sensibilisés soit 100% de la cible	60% des personnes ciblées pour la formation et sensibilisation environnementale soit 164 membres d'OCB	273 membres d'OCB sensibilisés soit 100% de la cible	60% des personnes ciblées pour la formation et sensibilisation environnementale soit 164 membres d'OCB	273 membres d'OCB sensibilisés soit 100% de la cible				
Formation de 273 agriculteurs sur les travaux de conservation des sols	0	54 agriculteurs formés sur les techniques de conservation des sols (20% de la cible)	90 agriculteurs formés sur les techniques de conservation des sols (34% de la cible)	42% de la quantité visée soit 114 agriculteurs formés sur la conservation des sols	150 agriculteurs formés sur la conservation des sols (54% de la cible)	105 agriculteurs formés sur les techniques de conservation des sols (38% de la cible)	150 agriculteurs formés sur les techniques de conservation des sols (54% de la cible)	273 agriculteurs formés sur les techniques de conservation des sols (100% de la cible)	284 agriculteurs formés sur les techniques de conservation des sols		
Érection de 200 m ³ de seuils en pierre sèche	0	40 m ³ de murs secs érigés dans les ravines ciblées soit 27% de la cible	61,73 m ³ de murs secs érigés dans les ravines ciblées soit 42% de la cible	67% soit 100 m ³ de murs secs érigés	79 m ³ de murs secs érigés soit 52,67% de la quantité projetée	10 m ³ de murs secs érigés dans les ravines ciblées soit 6% de la cible	7,5 m ³ de murs secs érigés dans les ravines ciblées soit 5% de la cible	41,77 m ³ de murs secs érigés dans les ravines	15 m ³ de murs secs érigés dans les ravines ciblées soit 10% de la cible	86,77 m ³ de murs secs érigés dans les ravines	
Mise en place de 12,000 ml de rampes vivantes au niveau des versants	0	2,000 ml de rampes vivantes établies au niveau des versants ciblés soit 20% de la cible	0	6,000 ml de rampes vivantes au niveau des versants 60% de la quantité projetée	7800 ml de rampes vivantes au niveau des versants ciblés soit 78% de la quantité projetée pour le mois	2,000 ml de rampes vivantes établies sur les versants soit 20% de la cible	1700 ml de rampes vivantes établies sur les versants soit 17% de la cible	2,500 ml de rampes vivantes établies sur les versants	2,000 ml de rampes vivantes établies sur les versants soit 20% de la cible	2500 ml de rampes vivantes au niveau des versants soit 60% de la cible	

Plantation de 12 000 plantules fruitières et forestières	0	1,800 plantules mises en terre, soit 15% de la quantité visée	0	7,200 plantules mises en terre, soit 60 % de la quantité visée	7550 plantules mises en terre à raison de 1950 plantules sur les canaux de contours et 5600 plantules mises en terre (pente >50%) soit 63 % excédant la quantité visée	3,000 plantules mises en terre, soit 25 % de la quantité visée	2225 plantules mises en terre à raison de 425 plantules sur les canaux de contours et 1800 plantules mises en terre (pente >50%), soit 18 % de la quantité visée	2,225 plantules mises en terre, soit 25 % de la quantité visée	2000 plantules mises en terre à raison de 325 plantules sur les canaux de contours et 1800 plantules mises en terre (pente >50%), soit 18 % de la quantité visée	225 plantules mises en terre	
Création de 227 emplois temporaires		227 emplois temporaires créés dans la communauté	476 emplois temporaires créés à partir d'une stratégie de roulement de 268 ouvriers HIMO	227 emplois temporaires créés dans la communauté	476 emplois temporaires créés à partir d'une stratégie de roulement de 268 ouvriers HIMO	227 emplois temporaires créés dans la communauté	476 emplois temporaires créés à partir d'une stratégie de roulement de 268 ouvriers HIMO	227 emplois temporaires créés dans la communauté	476 emplois temporaires créés à partir d'une stratégie de roulement de 268 ouvriers HIMO		

Nom du coordonnateur:

Mesidor Belony

Signature :

Mesidor Belony

Date : *12-04-2018*

PARTIE II. Rapport Financier

RAPPORT INTERMEDIAIRE D'UTILISATION DES FONDS

Numéro de Projet : 2017-016-4

Période : 16 janvier au 22 mars 2018

Date : 12 Avril 2018

Titre du projet : Aménagement du sous bassin versant Boinago au niveau DUMA, une localité de la deuxième section Bois Poux de la commune de Mont-Organisé

Nom de l'OCB : Organisation Paysanne Agricole Savanette Mont-Organisé (OPAS/MO)

Date de signature de l'Accord : 14 novembre 2017

Tableau 1 : Rapport des dépenses journalières

Entrée	2,887,460.00				
DATE	NOM DU BENEFICIAIRE/ FOURNISSEUR	DESCRIPTION	No pieces(Cheque/Recu)	Sortie	Solde
16/01/18	Agro PAM	Achat des materiels aratoires pour les travaux HIMO	1.00	167,850.00	2,719,610.00
16/01/18	Pierre Rene	Transport des outils	2.00	65,000.00	2,654,610.00
16/02/18	Industrie sans frontieres	Achat de T schirt		70,000.00	2,584,610.00
13/03/18	Jacklin Louis	Achat de plantules	5.00	199,945.00	2,384,665.00
01/03/18	Jodlin Marcelin	Confection de panneaux de visibilite	3.00	18,000.00	2,366,665.00
22/03/18	Le Roseau	Impression et Copie	7.00	10,000.00	2,356,665.00
30/03/18	Arnel Joachim	Carte de recharge		12,000.00	2,344,665.00
7/01/18 au 30/02/18	Belizaire Mereste	Aller retour Mont Organise-Fort Liberte		10,000.00	2,334,665.00
08/02/18	Gester Joseph	Aller retour Mont Organise-Ouanaminthe		8,000.00	2,326,665.00
22/03/18	Gelin Theophile	Aller retour Mont			2,324,665.00

		Organise-Boix pour	6.00	2,000.00	
11/03/18	Richardson Francois	Paiement de frais de restauration pour formation	4.00	6,400.00	2,318,265.00
24/02/18		Paiement salaire mois de janvier et fevrier du Coordonnateur	38.00	90,000.00	2,228,265.00
24/02/18		Paiement salaire mois de janvier et fevrier de l'Agro Amenagiste	39.00	80,000.00	2,148,265.00
24/02/18		Paiement salaire mois de janvier et fevrier des 3 Techniciens Agricoles	40;41;43	63,000.00	2,085,265.00
24/02/18		Paiement salaire mois de janvier et fevrier des 2 Mobilisateurs communautaires	35;36	44,000.00	2,041,265.00
24/02/18		Paiement salaire mois de janvier et fevrier du Gestionnaire/Comptable	44;56	20,000.00	2,021,265.00
		Paiement honoraires des consultants pour formation en securite humaine		48,000.00	1,973,265.00
		Frais de transport		15,500.00	1,957,765.00
		Transport de plantules		32,500.00	1,925,265.00
		T-sherles restauration		3,000.00	1,922,265.00
		T-sherles restauration		7,500.00	1,914,765.00
		Paiement de frais de restauration et logistique pour formation en securite humaine		37,500.00	1,877,265.00
24/02/18		HIMO pour la troisième periode		884,000.00	993,265.00
22/03/18		HIMO pour la quatrième periode		884,000.00	109,265.00
TOTAL				2,778,195.00	109,265.00

Tableau 2 : Rapport des dépenses cumulées

Catégories générales de dépenses (1)	Budget Approuvé (2)	Dépenses (pour cette période) (3)	Dépenses cumulées à date (4)	Balance (5) = (2)-(4)
Ressources humaines	742,500.00	297,000.00	445,500.00	297,000.00
Sensibilisation et formation	192,000.00	144,000.00	144,000.00	48,000.00
Equipement et fournitures	320,200.00	302,850.00	320,200.00	0.00
Activités de réhabilitation	5,392,500.00	1,974,345.00	3,784,395.00	1,608,105.00
Administration Transport)	104,000.00	60,000.00	60,000.00	44,000.00
Total	6,751,200.00	2,778,195.00	4,754,095.00	1,997,105.00

Préparé par :

Responsable financier

GENER CERUINEDate : 12-04-2018

Certifié par :

Coordonnateur

Melvin BelonyDate : 12-04-2018

Note : Des copies de Reçus, Factures ou toutes autres pièces justificatives doivent être attachées à ce rapport.

Colonne 1 et Colonne 2 sont tirées du budget approuvé.

Colonne 3 est tirée du tableau 1 des dépenses journalières. Ce sont les dépenses SEULEMET POUR CETTE PERIODE

Colonne 4 indique le total des dépenses pour cette période PLUS TOUTES LES DEPENSES ANTERIEURES.

Colonne 5 reflète qui reste à dépenser. Cette colonne NE DEVRAIT JAMAIS avoir un montant inférieur inférieur (balance négative).